



Consortium provincial francophone pour le perfectionnement professionnel, CPFPP
PLAN D'ACTION 2015-2016 – OCTROI DE MISE EN OEUVRE POUR APPUYER LES PRIORITÉS IDENTIFIÉES
PAR ALBERTA EDUCATION

Le Consortium provincial francophone a reçu un octroi annuel d'Alberta Education afin d'appuyer la mise en œuvre de la redéfinition du curriculum et autres initiatives du Ministère. Pour l'année 2015-2016 une subvention de 221 308.00 \$ a été accordée pour soutenir le travail dans les différents domaines de mise en œuvre. Le CPFPP, en tenant compte des croyances d'Alberta Regional Professional Development Consortia (ARPDC), des priorités provinciales et régionales, des besoins identifiés et naissants des quatre conseils scolaires francophones de la province travaille en consultation avec ses comités se composant de représentants de chacun de ces conseils scolaires, le personnel d'Alberta Education, et ses collègues des autres consortia pour développer un plan d'action, des stratégies et des occasions de perfectionnement professionnel visant à répondre aux besoins locaux et provinciaux identifiés en rapport avec la direction ministérielle.

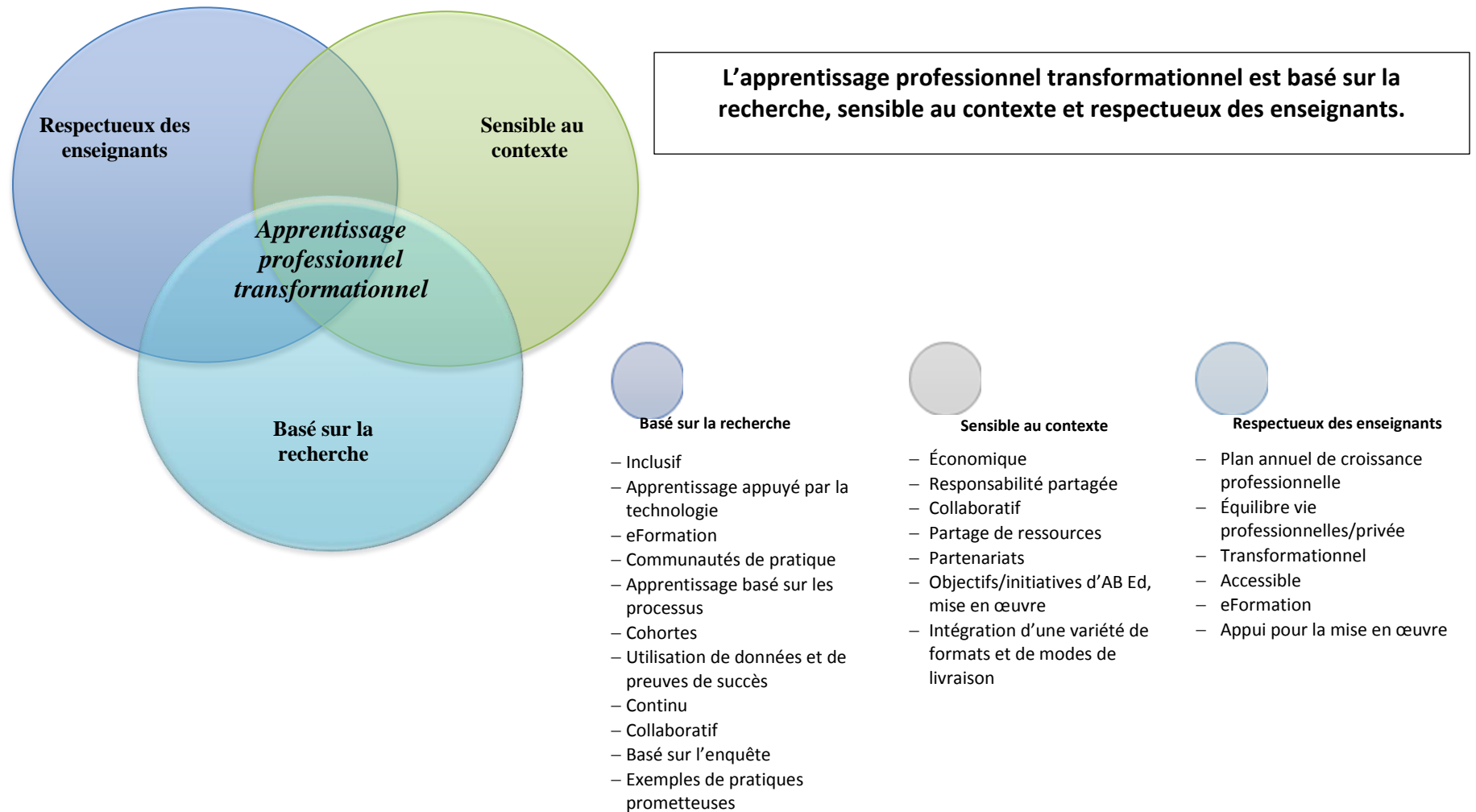
CARACTÉRISTIQUES RÉGIONALES

Le CPFPP fournit des services et des programmes de perfectionnement professionnel pour les autorités scolaires francophones de l'Alberta : le Conseil scolaire du Nord-Ouest #1, le Conseil scolaire du Centre-Nord #2, le Conseil scolaire du Centre-Est #3, le conseil scolaire FrancoSud #4. Ces quatre conseils scolaires rassemblent 39 écoles, servent environ 7 000 élèves, et emploient environ 500 enseignants.

- La francisation est le filtre même de l'éducation francophone et reste une des priorités des conseils scolaires. Ces derniers connaissent un effectif professionnel constamment en mouvement et dont l'expérience est souvent celle d'un milieu majoritaire. Ils se retrouvent en Alberta dans un milieu minoritaire et ont par conséquent besoin d'appui dans le domaine de la francisation.
- La littératie conjointement à la francisation représente la base du succès scolaire. Les conseils scolaires l'identifient comme étant une priorité.
- De nombreux enseignants provenant de provinces autres que l'Alberta ou de pays étrangers ne connaissent pas les programmes d'études de l'Alberta. Ils ont donc besoin de beaucoup d'appui pour en absorber les philosophies, les concepts et les attentes.
- La majorité des enseignants au secondaire enseignent aux trois niveaux et souvent plusieurs sujets. Ils ont de la difficulté à se libérer pour de la formation du fait qu'ils enseignent à plusieurs niveaux.
- Les conseils scolaires francophones possède un secondaire 2^e cycle modeste.
- Les écoles sont en général de petites écoles à multiples configurations de niveaux et sujets d'enseignement. Ceci crée des «priorités concurrentes» entre les nouveaux programmes, la nécessité de l'apprentissage continu et un accès limité aux fonds pour le perfectionnement professionnel. La disponibilité et le coût des suppléants représentent pour les conseils scolaires un autre défi, défi qui se répercute automatiquement sur le CPFPP.
- La distance et la disparité constituent un énorme défi en ce qui concerne la livraison d'occasions de perfectionnement à nos enseignants de notre grande province. Par conséquent, le CPFPP offre ses formations dans une variété de modalités. Cela comprend le déplacement de nos formateurs dans toutes les régions de la province pour des formations en face à face, et de l'appui en salle de classe. Les occasions de perfectionnement qui sont offertes en ligne jouent également un rôle essentiel dans la

planification globale. Cela réduit considérablement les coûts en temps, déplacement et engagement de nos formateurs et permet de regrouper des enseignants du même niveau et/ou sujet qui n'auraient pas autrement l'occasion de travailler ensemble.

- Les enseignants lorsqu'exposés à de nouvelles approches (ex. : la nouvelle approche mathématique), ont besoin de temps pour l'absorber et la mettre en pratique. Des suivis sont donc nécessaires sur un nombre d'années afin de s'assurer que la mise en œuvre s'accomplisse avec succès.



CPFPP - PLAN D'ACTION 2015 – 2016 POUR APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES PRIORITÉS IDENTIFIÉES PAR ALBERTA EDUCATION

La mise en œuvre peut être définie de façon plus large pour inclure les évaluations et les ressources d'apprentissage et d'enseignement, et encourager un modèle d'amélioration continue et d'un système d'excellence. La réussite d'une mise en œuvre requiert que les parties prenantes de l'éducation se partagent la responsabilité de répondre aux conditions essentielles de la vision commune, du leadership, de la recherche, des preuves, des ressources, du perfectionnement professionnel des enseignants, du temps et de l'engagement communautaire.

1. **Selon les objectifs ARPDC, les priorités régionales et les besoins des autorités scolaires, les consortiums travaillent de façon collaborative entre eux ainsi qu'avec leurs comités représentant les autorités scolaires et Alberta Education pour développer des plans d'action, des stratégies et des occasions qui répondent aux besoins identifiés au niveau de la province ou local et qui sont congruents aux directives provinciales. Afin de promouvoir une planification provinciale efficace, consistante et claire au sein des 7 consortiums, un plan d'action commun provincial sera élaboré et soumis à Alberta Education le 18 septembre 2015.**

STRATÉGIES (quoi et comment)	MESURES	RÉSULTATS QUANTITIFS	RÉSULTATS QUALITATIFS
Le CPFPP : <ul style="list-style-type: none"> – Avec ses collègues ARPDC, consultera et se réunira avec Alberta Education pour déterminer et comprendre les attentes de l'octroi – Participera au développement du Plan provincial – Travaillera en collaboration avec les comités de gestion, d'orientation et consultatif régionaux représentant les autorités scolaires francophones et leurs partenaires pour établir un plan d'action, déterminer des stratégies et offrir des occasions de perfectionnement professionnel visant à répondre aux exigences de l'octroi. – Démontrera de la flexibilité pour répondre aux besoins émergents dans le courant de l'année. – Chaque consortium élaborera son propre plan d'action régional qui s'aligne au plan provincial commun pour appuyer l'octroi de mise en œuvre et ses priorités. Ce plan d'action 	Les besoins provinciaux et régionaux sont identifiés : <ul style="list-style-type: none"> – Consultations auprès de ses comités de façon continue (en face à face/ virtuellement par le média de la technologie) – Consultations avec Alberta Education – Données des évaluations remises par les participants aux formations (à court et long termes) – Documentation détaillant les opportunités d'apprentissage – Plan d'action CPFPP élaboré. 	Éléments probants à recueillir sur une base continue.	Éléments probants à recueillir sur une base continue. ➤ Le CPFPP soumet son propre plan d'action 2015-2016 congruent avec le plan d'action ARPDC, et qui tient compte des besoins régionaux en rapport avec les priorités et les

sera soumis le 18 septembre 2015 et mis à jour périodiquement électroniquement sur le site web des consortiums.			exigences de l'octroi le 18 septembre 2015.
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	----------------------------------------------------

Information additionnelle : Le plan d'action 2015-2016 du CPFPP est un document vivant qui évoluera tout au long de l'année selon les besoins des conseils scolaires francophones et les directives d'Alberta Education.
Les résultats qualitatifs et quantitatifs seront analysés.

2. Les consortiums développent des processus et des outils pour aider les autorités scolaires à l'élaboration de leur plan de mise en œuvre, à la collecte et aux suivis nécessaires à donner preuve de changements y compris le changement se produisant au niveau de la culture vis-à-vis de nouvelles politiques (ex. : ... centré sur l'élève) préconisées par *Une éducation qui inspire*. Dans le cadre d'une mise en œuvre idéale, cela inclut l'engagement de l'élève, du parent, de l'enseignant, de la communauté. Les consortiums travaillent et modèlent les documents suivants : Perfectionnement professionnel - Guide de planification globale, le Guide des conditions essentielles pour soutenir la mise en œuvre (exigence E).

STRATÉGIES (quoi et comment)	MESURES	RÉSULTATS QUANTITIFS	RÉSULTATS QUALITATIFS
<p>Le CPFPP :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Élaborera des plans et des processus qui reflèteront les éléments de gestion et de changement culturel nécessaires au changement transformateur – Offrira des opportunités d'apprentissage professionnel pour appuyer la mise en œuvre des priorités identifiées par Alberta Education et pour répondre aux besoins régionaux identifiés par le comité d'orientation – Donnera aux enseignants et autres intervenants en éducation l'accès au support d'apprentissage professionnel – Aidera les éducateurs à comprendre les composantes de nouveaux programmes et leurs rôles et responsabilités à jouer dans la mise en œuvre – Aidera les éducateurs à mieux comprendre leurs responsabilités en termes de leadership vis-à-vis la mise en œuvre – Créera ou co-crèera des ressources à partager avec les autorités scolaires pour appuyer la mise en œuvre. 	<p>Des plans sont créés</p> <p>Documentation détaillant les occasions d'apprentissage professionnel</p> <p>Sondages auprès des participants (à court et long termes)</p> <p>Consultations, rencontres en face à face, virtuellement, par le biais de la technologie</p> <p>Des ressources sont créées et disponibles</p>	<p>Éléments probants à recueillir sur une base continue.</p>	<p>Éléments probants à recueillir sur une base continue.</p>

Information additionnelle : Les résultats qualitatifs et quantitatifs seront analysés.

3. Afin d'élaborer son plan d'action 2015-2016 et de l'exécuter, le CPFPP suivra les étapes/stratégies communes et interdépendantes aux différentes priorités suivantes :

PRIORITÉS MINISTÉRIELLES DÉFINIES PAR L'OCTROI DE MISE EN ŒUVRE pour lesquelles les étapes/stratégies communes et interdépendantes se rapportent:

- Mathématiques
- Évaluation de l'apprentissage des élèves
- Éducation inclusive
- Fondements en carrières et technologies
- Carrefours d'apprentissage
- Francisation
- FNMI

Et, autres besoins régionaux selon les priorités des conseils scolaires francophones.

- i. sera à l'écoute des besoins de ses conseils scolaires et veillera à offrir sous une variété d'approches et d'activités, des occasions de perfectionnement professionnel de haute qualité telles que :
 - des occasions d'apprentissage professionnel dans le but d'élargir la capacité au sein des écoles, des autorités scolaires ;
 - utiliser une variété de méthodes et d'outils, d'offrir des formations synchrones et asynchrones, pour développer une bonne compréhension et conscientisation des programmes d'études auprès des éducateurs, des parents et de la communauté ;
 - utiliser une variété d'outils et d'approches pour offrir des occasions de perfectionnement pour aider les enseignants à développer des pratiques efficaces d'évaluation ;
 - la mise sur pied des communautés d'apprentissage et d'enseignement basées sur la recherche ;
 - aider les conseils scolaires à la mise en œuvre de leur plan d'action et de leurs modèles de prestation/approches en ce qui concerne l'apprentissage professionnel.
- ii. Lorsque possible et nécessaire, identifiera les besoins régionaux d'apprentissage pour lesquels des occasions de perfectionnement professionnel peuvent être offertes en collaboration avec d'autres fournisseurs, intervenants et partenaires (AAC, 2Learn, ATLE, Galileo/Institutions post-secondaires, ATA et autorités scolaires intéressées)
 - Le CPFPP travaillera en collaboration avec ses intervenants à l'élaboration de son plan de mise en œuvre 2015-2016 en se référant au « Guide des conditions essentielles pour soutenir la mise en œuvre ».
 - Rencontrera de façon ponctuelle les représentants des autorités scolaires (comités de gestion, d'orientation et consultatif) pour reconnaître leur propre plan, besoins et déterminer les besoins d'apprentissage régionaux et locaux
 - Déterminera à travers rencontres, conversations, sondages, les besoins émergents des conseils scolaires et des enseignants
 - Développera un menu d'occasions d'apprentissage professionnel auquel les conseils scolaires peuvent avoir accès pour des formations au niveau des conseils ou au niveau des écoles
 - Créera des présentations et du matériel que les autorités scolaires peuvent utiliser avec leurs personnels au sein de leur conseil pour faciliter la mise en œuvre
 - Lorsque possible et nécessaire, le CPFPP collaborera et partagera expertise, ressources et services avec d'autres organismes d'apprentissage professionnel et intervenants (AAC, 2Learn, ATLE, Galileo/institutions universitaires, ATA et conseils scolaires) pour planifier, élaborer et/ou coordonner des occasions d'apprentissage concernant la mise en œuvre.
 - Identifiera les besoins d'apprentissage provinciaux et régionaux pour lesquels une collaboration ARPCD serait souhaitable
 - Planifiera, développera, organisera, offrira et/ou agira en tant que courtier, une variété d'occasions d'apprentissage sur eFormation (communautés d'apprentissage virtuelles, face à face, mixed, ressources professionnelles en ligne).
 - Utilisera des technologies émergentes pour élargir pour les adultes la variété de formations synchrones et asynchrones
 - Planifiera, développera, organisera, offrira et/ou agira en tant que courtier, une variété d'occasions d'apprentissage professionnel et ressources sur eFormation (communautés d'apprentissage professionnel virtuelles, face à face, mixed, ressources professionnelles en ligne)
 - Veillera à ce que les ressources développées soient facilement accessibles à ses intervenants
 - Identifiera des mécanismes de rétroaction, outils et stratégies pour mesurer l'impact et l'efficacité des occasions de perfectionnement professionnel et des activités offertes en suivis
 - Veillera à réserver et à payer pour que tout local, équipement audiovisuel nécessaires aux rencontres face à face

- Veillera à assurer l'appui nécessaire aux animateurs et aux participants lors des formations virtuelles
- Les participants aux formations auront l'occasion de demander un suivi sous la forme d'un accompagnement pédagogique individuel virtuel
- Gèrera le processus d'inscription, des confirmations et des suivis avec les participants
- Pour toute occasion d'apprentissage professionnel offerte sous l'égide de cet octroi de mise en œuvre, ou sous le nom d'Alberta Education, aucun frais d'inscription ne sera prélevé des participants.

MESURES – RÉSULTATS QUALITATIFS ET QUANTITIFS :

Les mesures pourront comprendre résultats aux sondages, dates, nombre de formations, nombre de participants, liste des partenaires et collaborateurs, méthodes utilisées pour les rencontres et les formations, exemplaires de brochures, affiches, ressources d'apprentissage et/ou d'appui développées ou traduites et validées, rapports finaux, rapports financiers.

Document de formations proposées partagé avec les administrateurs des conseils scolaires francophones : [Document des Possibilités de formations/apprentissage professionnel 2015-2016](#)

Les résultats qualitatifs et quantitatifs seront analysés.

PLAN D'ACTION 2015-2016 DU CPFPP

Pour appuyer :

- **Mathématiques**
- **Évaluation de l'apprentissage des élèves**
- **Éducation inclusive**
- **Fondements en carrières et technologies**
- **Carrefours d'apprentissage**
- **Francisation**
- **PNMI**

- ❖ Les membres de l'équipe du CPFPP participeront selon les directives à des journées de formation et de préparation avec Alberta Education.
- ❖ Selon les directives d'Alberta Education, le CPFPP informera les conseils scolaires francophones des priorités identifiées par Alberta Education et offrira des formations en régions ou virtuellement à l'appui de ces priorités.
- ❖ Selon les domaines et les besoins, le CPFPP fera appel, lorsque nécessaire, à des experts et collaborera avec ses partenaires à la livraison de formations de qualité.

Les formations 2015-2016 planifiées comprennent :

Pour appuyer :

LES MATHÉMATIQUES

STRATÉGIES SPÉCIFIQUES (quoi et comment, étapes ou démarches suivies)	MESURES	RÉSULTATS QUANTITATIFS	RÉSULTATS QUALITATIFS
Le CPFPP offrira pour continuer son appui à la mise en œuvre du programme de mathématiques des formations aux personnels des conseils scolaires francophones en régions ou virtuellement : <ul style="list-style-type: none"> – La technologie pour appuyer la visualisation des mathématiques – Le sens du nombre par le jeu (M à 3, 4 à 6 et 7 à 9) – Le sens du nombre par des activités riches (M à 3, 4 à 6 et 7 à 9) – Les Gizmos de mathématiques (M à 3 et 	Les mesures incluront les mécanismes, outils et stratégies utilisés pour déterminer l'impact et l'efficacité des occasions d'apprentissage professionnel et des suivis ultérieurs offerts par le consortium pour appuyer la mise en œuvre.	Éléments probants à recueillir sur une base continue. De septembre 2015 à février 2016 Modalités et lieux à déterminer.	Éléments probants à recueillir sur une base continue.

<p>7 à 12)</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les mathématiques au cœur de la littérature enfantine (M à 3) – PRIME, outil diagnostique pour mieux connaître vos élèves en maths (1 à 6 et accompagnateurs) – Géogebra pour dynamiser l'apprentissage des mathématiques (arithmétiques, géométrie, algèbre et tableurs) (pour débutants - 7 à 9 et 10 à 12) ; (pour intermédiaires 7 à 9 et 10 à 12) <p>NCTCA (4 et 5 février 2016) formations soumises :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les Gizmos de maths et sciences de LearnAlberta (7 à 12) – Les 4 opérations en mathématiques (4 à 6) – Le concept d'égalité à l'élémentaire (M à 3) <p>Le CPFPP continuera d'offrir en tant que suivis à ses formations des accompagnements pédagogiques individualisés.</p>			
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--

**Pour appuyer :
L'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE DES ÉLÈVES**

STRATÉGIES SPÉCIFIQUES (quoi et comment, étapes ou démarches suivies)	MESURES	RÉSULTATS QUANTITATIFS	RÉSULTATS QUALITATIFS
<p>Des membres de l'équipe du CPFPP participeront à des formations sous la direction d'Alberta Education.</p> <p>Le CPFPP offrira des webinaires d'information et d'appui aux enseignants pour la mise en œuvre et l'interprétation des résultats des tests pilotes d'apprentissage des élèves de 3^e année :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les évaluations de l'apprentissage des élèves 3^e – administration des tests pilotes 2015 – Les évaluations de l'apprentissage des élèves de 3^e année – Interprétation des résultats – Les tâches de rendement à l'élémentaire <p>NCTCA (4 et 5 février 2016) formations soumisses :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Évaluer selon les RAS : le vécu d'une enseignante de sciences (10 à 12) – Stratégies de lecture et d'évaluation – oui c'est possible par le biais de l'autonomie des élèves (4 à 6) – L'autonomie des élèves – génial avec cette nouvelle gestion de classe! (M à 3). 	<p>Les mesures incluront les mécanismes, outils et stratégies utilisés pour déterminer l'impact et l'efficacité des occasions d'apprentissage professionnel et des suivis ultérieurs offerts par le consortium pour appuyer la mise en œuvre.</p>	<p>Éléments probants à recueillir sur une base continue.</p> <p>De septembre 2015 à février 2016 Modalités et lieux à déterminer.</p>	<p>Éléments probants à recueillir sur une base continue.</p>

**Pour appuyer :
LA LITTÉRATIE ET LA NUMÉRATIE**

STRATÉGIES SPÉCIFIQUES (quoi et comment, étapes ou démarches suivies)	MESURES	RÉSULTATS QUANTITATIFS	RÉSULTATS QUALITATIFS
<p>Le CPFPP offrira pour continuer son appui au développement de la littératie et de la numératie des formations aux personnels des conseils scolaires francophones en régions ou virtuellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> – La numératie, plus que les maths (M à 6 et 7 à 12) – La littératie, plus que la lecture (M à 6 et 7 à 12) – L'autonomie des élèves – stratégie pour répondre aux besoins de tous les élèves et favoriser la littératie (M à 6) – Stratégie de lecture et d'évaluation par le biais de l'autonomie des élèves (M à 6) <p>– La numératie, à la maison aussi pour outiller les parents</p> <p>NCTCA (4 et 5 février 2016) formations soumises :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Stratégies de lecture et d'évaluation – oui c'est possible par le biais de l'autonomie des élèves (4 à 6) – L'autonomie des élèves – génial avec cette nouvelle gestion de classe! (M à 3). 	<p>Les mesures incluront les mécanismes, outils et stratégies utilisés pour déterminer l'impact et l'efficacité des occasions d'apprentissage professionnel et des suivis ultérieurs offerts par le consortium pour appuyer la mise en œuvre.</p>	<p>Éléments probants à recueillir sur une base continue.</p> <p>De septembre 2015 à février 2016 Modalités et lieux à déterminer.</p>	<p>Éléments probants à recueillir sur une base continue.</p>

**Pour appuyer :
LES COMPÉTENCES**

STRATÉGIES SPÉCIFIQUES (quoi et comment, étapes ou démarches suivies)	MESURES	RÉSULTATS QUANTITATIFS	RÉSULTATS QUALITATIFS
<p>Le CPFPP continuera d'appuyer les conseils scolaires francophones dans le domaine de l'approche par compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Ensemble développons les compétences! (M à 12) 	<p>Les mesures incluront les mécanismes, outils et stratégies utilisés pour déterminer l'impact et l'efficacité des occasions d'apprentissage professionnel et des suivis ultérieurs offerts par le consortium pour appuyer la mise en œuvre.</p>	<p>Éléments probants à recueillir sur une base continue.</p> <p>De septembre 2015 à février 2016 Modalités et lieux à déterminer.</p>	<p>Éléments probants à recueillir sur une base continue.</p>

**Pour appuyer :
L'ÉDUCATION INCLUSIVE**

STRATÉGIES SPÉCIFIQUES (quoi et comment, étapes ou démarches suivies)	MESURES	RÉSULTATS QUANTITATIFS	RÉSULTATS QUALITATIFS
<p>Dans le cadre de l'éducation inclusive, le CPFPP offrira des occasions d'apprentissage professionnel aux personnels des conseils scolaires francophones en matière de pédagogie favorisant l'éducation inclusive. Le CPFPP mise sur l'utilisation de la technologie éducationnelle dans son important rôle à jouer dans l'inclusion et l'apprentissage de tous les élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> – L'ABC de l'apprentissage par projets (administrateurs et accompagnateurs pédagogiques) – Initiation à l'apprentissage par projets, 2 journées de formation avec Charity Allen à Calgary et à Edmonton – L'apprentissage par le jeu (1 à 3) – Répertoire des ressources françaises en inclusion (4 à 12). – La citoyenneté numérique (M à 12) 	<p>Les mesures incluront les mécanismes, outils et stratégies utilisés pour déterminer l'impact et l'efficacité des occasions d'apprentissage professionnel et des suivis ultérieurs offerts par le consortium pour appuyer la mise en œuvre.</p>	<p>Éléments probants à recueillir sur une base continue.</p> <p>De septembre 2015 à février 2016 Modalités et lieux à déterminer.</p>	<p>Éléments probants à recueillir sur une base continue.</p>

<ul style="list-style-type: none"> – La citoyenneté numérique au quotidien (M à 12) – Apprentissage mixte et classe inversée (3 à 12 – M à 12) – Enseigner à l’envers : la classe inversée, théorie et pratique (3 à 12) – Moodle.frab, classe virtuelle (4 à 12) – Applications iPad (M à 12) – Applications Google en éducation (M à 12) – Éducasciences : série de 3 formations <p><i>Le CPFPP en collaboration avec le Réseau provincial d’adaptation scolaire prévoit d’offrir une série de formations pour appuyer les conseils scolaires francophones à développer et à maintenir un climat inclusif dans leurs établissements.</i></p> <p>Formations soumises au NCTCA (4 et 5 février) :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Intégrer la citoyenneté numérique en classe au quotidien (général) – Moodle et Google pour partager efficacement (général). 			
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--

**Pour appuyer :
LES FONDEMENTS EN CARRIÈRES ET TECHNOLOGIES**

STRATÉGIES SPÉCIFIQUES (quoi et comment, étapes ou démarches suivies)	MESURES	RÉSULTATS QUANTITATIFS	RÉSULTATS QUALITATIFS
<p>Des membres de l'équipe du CPFPP participeront à des journées de formation et de préparation avec Alberta Education</p> <p>Le CPFPP offrira aux personnels des conseils scolaires des sessions d'information pour appuyer la mise en œuvre des FCT :</p> <p>Les fondements en carrières et technologies – L'élaboration d'un défi! (4 à 9)</p> <p>NCTCA (4 et 5 février) formations soumise:</p> <p>– Quoi de neuf en FCT (4 à 9)</p> <p>Le CPFPP continuera d'offrir une série de formations sur l'apprentissage par projets à l'appui des FCT.</p>	<p>Les mesures incluront les mécanismes, outils et stratégies utilisés pour déterminer l'impact et l'efficacité des occasions d'apprentissage professionnel et des suivis ultérieurs offerts par le consortium pour appuyer la mise en œuvre.</p>	<p>Éléments probants à recueillir sur une base continue.</p> <p>De septembre 2015 à février 2016 Modalités et lieux à déterminer.</p>	<p>Éléments probants à recueillir sur une base continue.</p>

**Pour appuyer :
LES CARREFOURS D'APPRENTISSAGE**

STRATÉGIES SPÉCIFIQUES (quoi et comment, étapes ou démarches suivies)	MESURES	RÉSULTATS QUANTITATIFS	RÉSULTATS QUALITATIFS
<p>Le CPFPP suivra les directives d'Alberta Education et ses membres suivront toute formation avec Alberta Education en vue de faire avancer cette initiative.</p> <p>Le CPFPP donnera un suivi aux formations offertes lors au printemps 2015 : De la bibliothèque scolaire aux carrefours d'apprentissage (M à 12)</p> <p>NCTCA (4 et 5 février 2016) formations soumisses : – De la bibliothèque scolaire au carrefour d'apprentissage</p> <p>Le CPFPP continuera d'offrir des sessions d'information sur cette nouvelle initiative selon les recommandations d'Alberta Education.</p>	<p>Les mesures incluront les mécanismes, outils et stratégies utilisés pour déterminer l'impact et l'efficacité des occasions d'apprentissage professionnel et des suivis ultérieurs offerts par le consortium pour appuyer la mise en œuvre.</p>	<p>Éléments probants à recueillir sur une base continue.</p> <p>De septembre 2015 à février 2016 Modalités et lieux à déterminer.</p>	<p>Éléments probants à recueillir sur une base continue.</p>

**Pour appuyer :
LA FRANCISATION**

STRATÉGIES SPÉCIFIQUES (quoi et comment, étapes ou démarches suivies)	MESURES	RÉSULTATS QUANTITATIFS	RÉSULTATS QUALITATIFS
<p>Le CPFPP continuera d'appuyer les communautés d'apprentissage professionnelles représentant des participants des quatre conseils scolaires francophones. Des formations en régions et virtuelles auront lieu tout au long de l'année.</p> <p>NCTCA (4 et 5 février 2016) formations soumises :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Francisation : objectifs et stratégies pour faciliter la mise en œuvre (général) – Francisation 101 (général). 	<p>Les mesures incluront les mécanismes, outils et stratégies utilisés pour déterminer l'impact et l'efficacité des occasions d'apprentissage professionnel et des suivis ultérieurs offerts par le consortium pour appuyer la mise en œuvre.</p>	<p>Éléments probants à recueillir sur une base continue.</p> <p>De septembre 2015 à février 2016 Modalités et lieux à déterminer.</p>	<p>Éléments probants à recueillir sur une base continue.</p>

**Pour appuyer :
PNMI**

STRATÉGIES SPÉCIFIQUES (quoi et comment, étapes ou démarches suivies)	MESURES	RÉSULTATS QUANTITATIFS	RÉSULTATS QUALITATIFS
<p>Le CPFPP veillera à ce que ses conseils scolaires soient mis au courant des formations offertes dans ce domaine par ses partenaires ARPDC</p> <p>Le CPFPP veillera à se tenir au courant des besoins émergents dans ce domaine.</p>	<p>Formations listées sur site Web ARPDC et sur le site Web CPFPP</p>	<p>Éléments probants à recueillir sur une base continue.</p> <p>De septembre 2015 à juin 2016.</p>	<p>Éléments probants à recueillir sur une base continue.</p>

Information additionnelle :

Voir en appendice I – le budget 2015-2016 proposé

Le CPFPP pour répondre à des besoins régionaux...

- offre des occasions d'apprentissage professionnel dans les domaines suivants :
 - Technologie éducationnelle (le Web 2.0, Moodle, iPad, Google, Citoyenneté numérique)
 - Sciences (NCTCA, les 4 et 5 février 2016, les Gizmos, l'évaluation selon les RAS)
 - Études sociales (NCTCA, les 4 et 5 février 2016, Enseigner les études sociales au concret)
 - Besoins régionaux identifiés et naissants
 - appuie les conseils scolaires lors de leurs journées pédagogiques
 - appuie le CÉDÉFA dans l'organisation de son congrès
 - offre des occasions d'apprentissage professionnel aux personnels des bureaux
 - organise en collaboration avec le Réseau provincial d'adaptation scolaire et la Fédération des parents francophones de l'Alberta le Réseau Entre Aides pour les aides-élèves, éducatrices et aides-éducatrices les 4 et 5 février 2016.
-
- Le CPFPP fournira un bilan basé sur son plan d'action 2015-2016 pour appuyer la redéfinition du curriculum à Alberta Education le ou avant le 1^{er} décembre 2016 qui inclura :
 - o Un rapport financier,
 - o Information sur les activités offertes en partenariats,
 - o Succès et défis (réflexions sur les expériences vécues, partage et échange d'apprentissage, recommandations en ce qui concerne les conditions et l'engagement de la communauté qui permettront d'atteindre les changements de politique et de culture,
 - o Information qui démontre l'impact ou qui donne une preuve d'évidence que les résultats attendus ont été atteints.

Appendice I – Budget 2015-2016 proposé

Budget 2015-2016 - Proposition Grand octroi

Mathématiques	75,000 \$
Évaluations de l'apprentissage des élèves	15,000 \$
Apprentissage des élèves Compétences-Littératie et numératie	25,000 \$
Éducation inclusive	25,000 \$
Fondements en carrières et technologies	15,000 \$
Carrefours d'apprentissage	25,000 \$
Francisation	30,000 \$
PNMI	308 \$
Autres initiatives et priorités Technologie éducationnelle	11,000 \$
TOTAL	221,308 \$